

INDEX EGALITE FEMMES - HOMMES ANNEE 2023

	Points obtenus	Nombre de points maximum
1- écart de remuneration	29	40
2- écarts d'augmentations individuelles	25	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	Non calculable	Non calculable
4- salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
INDEX (sur 100 points)	75	100